Image not found or type unknown

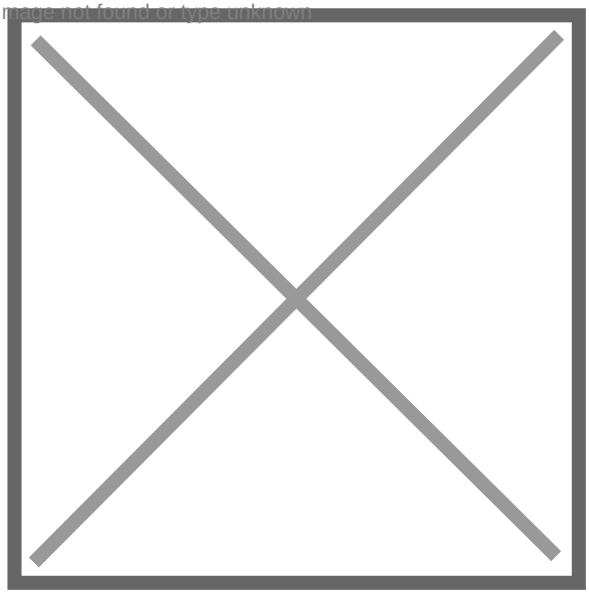

Droit de garde pour un enfant de 8 mois et demi

Par **bénédicte**, le **03/03/2010** à **15:21**

Bonjour,

Le père de ma fille m'a quitté lors de ma grossesse mail il a reconnu l'enfant.
Aujourd'hui vivant a l'étranger il voit peut sa fille car il ne fait pas beaucoup d'efforts pour descendre.
Il voudrait que je laisse ma fille de 8 mois partir une semaine avec ses grands parents paternel le rejoindre.J'ai refusé lui expliquant qu'elle était encore trop jeune et qu'elle n'aurait aucun repère la bas et que si quelque chose arrivait je ne serait pas la pour la récupérer. Je lui est donc dit que si il voulait il pouvait exercer son rôle de père en France.
Aujourd'hui il me menace si je refuse, de déléguer son autorité a ses parents, pour faire la garde alternée avec ses parents a lui.
En a t'il le droit?
Je suis vraiment désespérée?
Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés